

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

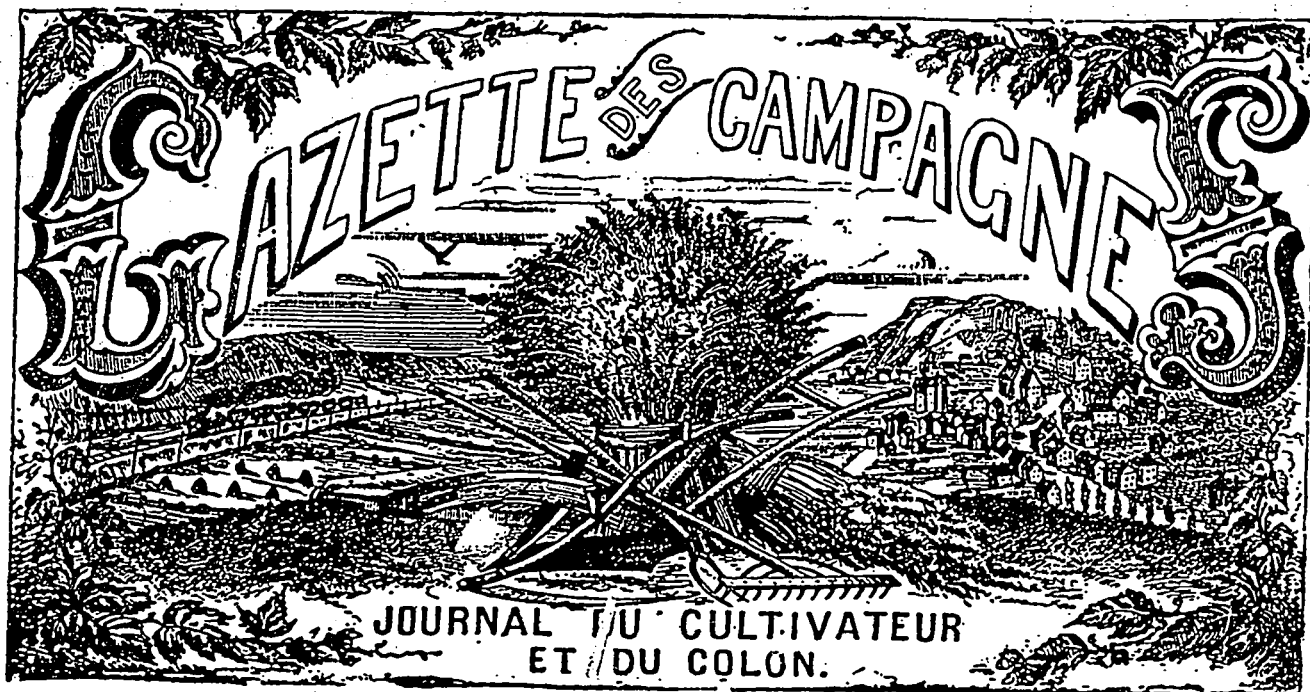
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX—Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

Gazette des Campagnes

PUBLIÉE À SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE, P. Q.

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Le temps de l'Avent.—Faites-vous colons.

Causerie agricole : Fabrication du beurre et du fromage.

Sujets divers : Mélange des plantes à introduire dans les prairies.—Compost économique.—Terres et composts pour le jardinage.—Culture des arbres forestiers.

Choses et autres : Troupeau de vaches de races différentes.—Ce que les engrais procurent au sol.—Culture du foin pour la vente.—Effets du trèfle sur le sol.

Recette : Mastie indestructible.

REVUE DE LA SEMAINE

Le temps de l'Avent.—L'institution de l'Avent remonte aux premiers siècles, et c'est en France que l'usage s'en est d'abord établi, pour ensuite s'étendre dans les autres royaumes.

En préparation au grand jour de Noël qui nous montre un Dieu naissant dans la pauvreté et les souffrances, il faut d'abord faire pénitence. L'Eglise nous y exhorte par la voix de ses ministres, et pour imprimer dans nos cœurs des sentiments d'humilité elle se revêt des ornements violets, et elle nous ordonne le jeûne et les aumônes.

Dans le temps de l'Avent, il importe que nous puissions avec la plus grande ardeur aux leçons salutaires qui nous sont adressées de la part des pasteurs de l'Eglise pour nous apprendre à mieux le servir que nous l'avons fait jusqu'à ce jour, à glorifier le Seigneur par nos prières.

Dans l'Avent se rencontre les Quatre-temps de l'hiver : ce sont des jeûnes institués au commencement des quatre saisons pour les sanctifier. Le dessein de l'Eglise, par cette institution, est d'attirer les bénédictions et les miséricordes de Dieu sur nous.

1o. Au printemps, lorsque la semence est confiée à la terre d'où provient le grain, on supplie Dieu de le faire germer et d'en prendre soin.

2o. En été, quand mûrit la moisson, ce n'est encore que de sa bonté que nous devons attendre un temps favorable, sans quoi nous verrions périr nos espérances ;

3o. En automne, quand on recueille dans les greniers les biens qu'il nous a donnés pour l'entretien de notre vie, il est nécessaire de bénir la main bienfaisante de qui on les a reçus, et demander au Seigneur la grâce de n'en pas abuser ;

40. En hiver, quand on jouit de ces biens, nos cœurs doivent s'élever vers notre bienfaiteur et lui demander la grâce de ne point nous laisser indifférents par les prospérités temporelles, que pour qu'elles nous fassent oublier qu'il n'y a de véritables biens que ceux qu'il plaît à Dieu de nous donner en partage.

Faites-vous colons.—La province de Québec, dit un de nos confrères, contient encore des milliers d'acres de terre excellente qui ne demande qu'un peu de courage, de persévérance pour donner à celui qui les cultiverait l'aisance et la fortune. La vallée de l'Outaouais, celle de St-Maurice, le lac St-Jean, la Gaspésie renferment des milliers d'acres de terre qui n'attendent que le défricheur pour se couvrir d'une riche et abondante moisson et donner la vie à de bons Canadiens-français qui connaissent pas assez les richesses, les avantages que peut procurer leur pays, la belle province de Québec, et qui cherchent dans un pays étranger, une fortune qui les fuit, pauvres émigrés, qui se voient la plupart du temps réduits aux privations et à la misère. Pourquoi n'iraient-ils pas s'établir, ces Canadiens-français dans les riches territoires de la vallée de l'Outaouais, du lac St-Jean, etc ? En le faisant ils seraient bientôt à l'abri de la misère qui ne peut manquer d'être leur lot, s'ils émigrent dans une terre étrangère ou vont dans les villes chercher fortune.

Jeunes gens de la ville, qui me lisez, vous avez besoin de bons bras, du courage, de la bonne volonté, cessez d'être réduits à l'état de machines dans les manufactures ou ailleurs, cessez de végéter dans ces centres où la perdition, le vice vous entourent de toutes parts ; enfoncez-vous dans la forêt, devenez de bons colons, de bons cultivateurs, c'est-à-dire devenez indépendants et libres. Plus que jamais vous pouvez conquérir cette liberté : des chemins de fer, des voies de communications faciles vous permettent de choisir des établissements magnifiques qui, dans quelques années, vous donneront l'indépendance, l'aisance et quelquefois la fortune.

L'exemple est toujours fort. Écoutez celui-ci et voyez : Un homme encore jeune et père de 6 enfants était adonné à la boisson, habitude qu'il avait prise en travaillant au pic et à la pelle sur les chemins de fer. La misère le harcelant, ne pouvant plus vivre de son travail, il prend la résolution héroïque de s'enfoncer dans la forêt à 100 milles de Montréal. Les commencements furent pénibles, mais bientôt les enfants grandissant et joignant leur travail à

celui du père, la misère disparut : 20 moutons, 6 vaches, des porcs, des poules donnent aujourd'hui le nécessaire et même le superflu à cette famille qui mourrait de faim autrefois.

Le plus âgé de la famille, qui aura bientôt ses 21 ans, a déjà son lot qu'il défriche petit à petit ; une couple d'années, il deviendra lui-même bon cultivateur. Les autres garçons suivront cet exemple et ce père de famille qui n'aurait élevé à la ville que des gamins et des "coureurs de rues," a fait de ses enfants, en s'enfonçant dans la forêt, de bons travailleurs, des hommes utiles au pays. Comblé de bonheur, ce colon qui prenait il y a 12 ans une terre nouvelle se voit aujourd'hui à quelques milles d'un chemin de fer et sa propriété a augmenté de plusieurs centaines de piastres.

Que d'exemples semblables ne pourrait-on pas trouver ? Plus que jamais, nous Canadiens-Français, nous devons songer sérieusement à nous emparer d'un territoire riche, fertile, qui est à notre disposition et qui dans peu années décuplera, centuplera notre prospérité nationale.

CAUSERIE AGRICOLE

Fabrication du beurre et du fromage

Une question souvent posée est celle de savoir s'il est plus avantageux d'établir une fromagerie qu'une beurrerie.

La proximité des marchés peut en quelque sorte faire décider de la chose en faveur d'une beurrerie. Loin des villes l'établissement d'une fromagerie est avantageuse, suivant les conditions dans lesquelles les prairies et les pâturages sont tenus, de même que l'importance que l'on a attachée au choix des vaches qui composent un troupeau.

Cependant rien ne pourrait mieux faire décider de la chose que l'expérience d'une année ou même de deux ans, en tenant compte des résultats obtenus. C'est pourquoi une statistique bien tenue quant aux résultats obtenus dans toutes les beurreries et fromageries de la province de Québec, serait nécessaire pourvu qu'elle fut faite sans exagération.

Voici, comme exemple, les rapports d'une beurrerie et d'une fromagerie établies dans les Cantons de l'Est, qui feront voir que dans cette localité, les résultats obtenus ont été à l'avantage du fromage, de 8 cts ou à peu près par 100 livres de lait fourni soit à la beurrerie soit à la laiterie.

Par ces rapports, il a été établi que pour 553,185 livres de lait porté à la beurrerie, la somme de \$3,805 a été payée, soit en moyenne 68 cts par chaque 100 livres de lait.

D'un autre côté, dans une fromagerie établie aussi dans les Cantons de l'Est, avec 608,281 lbs de lait on a fabriqué 57,697 lbs de fromage, soit en moyenne 10.56 lbs de lait pour chaque livre de fromage. L'argent réalisé par la vente de ce fromage a été de \$5,410.45. Le prix de fabrication de même que le coût de la vente de ce fromage ont nécessité une dépense de \$741.58; l'argent reçu par les fournisseurs de lait a été de \$4,668.81, soit 76.75 cts par 100 lbs de lait ou 76 $\frac{3}{4}$ cts, au lieu de 68 cts payés à la beurrerie pour chaque 100 lbs de lait, soit en moyenne une différence de 8 cts par 100 lbs de lait porté à la fromagerie.

Le prix réalisé pour la vente du fromage a été de 8 $\frac{3}{4}$ cts à 9 $\frac{1}{2}$ cts en juin, et de 10 $\frac{1}{2}$ cts en septembre. La durée de fabrication de ce fromage a été de 173 jours. Le lait de 300 vaches, de différentes races, a été utilisé; ces vaches étaient la propriété de 23 fournisseurs. Outre le pâturage ordinaire, aussitôt qu'il a été possible, chaque vache recevait une petite ration de blé-d'Inde par jour; dès que les pâturages laissaient à désirer, la ration en blé-d'Inde était augmentée.

Depuis la publication du rapport quant à la beurrerie, les chiffres mentionnés ont donné lieu à une rectification, en ce qu'il n'était pas mention du beurre fabriqué en octobre. Ainsi la fabrication du beurre a duré 157 jours, et dans cet espace de temps 647,012 livres de lait a été porté à la beurrerie, avec laquelle on a fabriqué 28,186 lbs de beurre. Les patrons ont reçu en argent \$4,657.31, soit 72 cts par 100 lbs de lait, à part le lait écrémé estimé à 20 cts par 100 lbs, soit ensemble 92 cts. D'un autre côté, il est reconnu que le petit lait provenant de la fabrication du fromage n'est estimé qu'à 5 cts par 100 lbs, qui ajoutés à 76 $\frac{3}{4}$ cts donnent 81 $\frac{3}{4}$ cts payés par 100 lbs de lait à la fromagerie, soit 5 centins de plus par 100 lbs de lait fourni à la beurrerie.

La publication de ces rapports faits avec la plus grande exactitude pourrait donner lieu parfois à des discussions fort intéressantes de la part des intéressés à l'industrie laitière et établir en même temps une émulation profitable à ceux qui prennent intérêt à la fabrication du beurre comme du fromage.

Les rapports démontrant en même temps les conditions dans lesquelles se trouve chaque ferme pre-

nant part soit à la fromagerie, soit à la beurrerie ou les deux à la fois, avec aussi telles ou telles considérations se rattachant à l'industrie laitière, seraient d'une grande utilité. Les directeurs de chaque cercle agricole devraient s'intéresser à obtenir tous les renseignements possibles à ce sujet, et les publier dans les journaux de la localité. Ce travail est fait avec le plus grand soin aux États-Unis, et il forme chaque année un volume assez considérable que les intéressés s'empressent de se procurer pour en tirer des conséquences pratiques au point de vue du bon aménagement à porter aux prairies, aux pâturages et à tout ce qui peut favoriser l'industrie laitière.

Fabrication du beurre et du fromage dans la Province de Québec

Il serait intéressant d'établir le tableau des progrès réalisés dans la fabrication du fromage depuis 1870, époque à laquelle il n'était pas alors fabriqué pour en faire un grand commerce sur les marchés. La fabrication s'en faisait, à quelque exception près, que dans quelques fermes du comté de St-Hyacinthe,

En 1865, il n'y avait que deux fromageries dans la province de Québec avec une installation peu considérable, car alors cette industrie n'avait pas acquis le perfectionnement d'aujourd'hui. En 1868, le nombre de fromageries était de 17.

En 1870, une fromagerie a été établie à St-Laurent, à 6 milles à l'Est de Cornwall; et dans l'espace de deux années 90,000 livres de fromage y ont été fabriqués, chaque fromage étant en moyenne de 55 livres. En 1883, on y fabriquait une quinzaine de fromage par jour. Dans un rayon de six milles, la quantité de lait fournie était environ 5,000 gallons par jour, payés au taux de 8 cts par gallon de 10 livres, ou une livre de fromage pour chaque gallon de lait. Le fromager chargeait 2 $\frac{1}{2}$ cts par livre pour faire le fromage.

En 1871, on comptait dans la province de Québec 25 fromageries établies dans les districts de Montréal, St-Hyacinthe et Trois-Rivières; en 1881, le nombre des fromageries s'est élevé au chiffre de 140, avec entr'autre 22 beurreries. En 1882, on comptait 278 fromageries, 42 beurreries et 28 beurreries-fromageries. Cette même année, il y avait installation d'une laiterie-école au coût de \$3,500 à Ste-Marie de la Beauce, ayant pour professeur M. S. Barry.

En 1883, M. Ed. A. Barnard établissait une fromagerie à St-Denis de Kamouraska, ayant pour la

diriger M. Jocelyn. De son côté M. Paul Couture introduisait cette industrie à Chicoutimi. A cette même année M. Frs Gendron établissait une fromagerie-beurrerie à Ste-Anne de la Pocatière; M. Joseph Gendron, une fromagerie à St-Arsène; M. G. Renouf, une fromagerie-beurrerie aux Trois-Pistoles; M. Chs Blondeau, une fromagerie à St-Pascal; M. J. Pelletier, une fromagerie à Sainte-Louise des Aulnets.

En 1893, l'industrie laitière avait pris une telle extension dans la province de Québec, qu'on y comptait 21 beurreries-fromageries, 189 beurreries et 1063 fromageries, formant ensemble 1,273 établissements d'industrie laitière. Cette année, 1894, ces fabriques sont au nombre de 1450, quelques-unes faisant chacune des ventes annuelles en fromage atteignant \$10,000 à \$12,000.

La valeur du fromage fabriqué dans la province de Québec était de \$1,601,738 en 1871. En 1881, le chiffre du fromage fabriqué a atteint \$5,494,424 et en 1891, \$8,784,288.

Quant aux beurreries, dans une paroisse une seule beurrerie a pu payer aux cultivateurs en 1891, par la vente de ce beurre, \$10,126; en 1892, \$15,053 et en 1893, \$18,333. Ceux qui dirigent cette beurrerie espéraient atteindre en 1894 le chiffre de \$20,000.

En 1861, dans le comté de St-Hyacinthe, où la fabrication du fromage a originée, il s'y fabriquait 154,555 lbs de beurre contre 614 lbs de fromage; dans le comté de Montmagny, 382,808 lbs de beurre contre 99 lbs de fromage; dans le comté de Kamouraska, 392,614 lbs de beurre contre 36 lbs de fromage; le Saguenay, 5,476 lbs de beurre; dans le comté de Chicoutimi, 61,777 lbs de beurre; dans le comté de Montmorency, 171,606 lbs de beurre contre 4,935 lbs de fromage; dans le comté de Portneuf, 286,113 lbs de beurre contre 160 lbs de fromage.

Mélange des plantes à introduire dans les prairies

Le mélange des plantes dans une prairie peut être de la plus grande utilité, soit pour les pâturages, soit pour la qualité du foin. Cependant ce mélange de plantes fourragères demande un grand discernement et beaucoup de connaissances qui peuvent être acquis par une longue expérience.

Cette pratique est tellement avantageuse qu'elle devrait être discutée dans les réunions des cercles agricoles par des membres qui s'y entendent dans

cette pratique et qui pourraient apporter de nouveaux éclaircissements à ce sujet; car il y a différents points à considérer pour obtenir de bons résultats par cette pratique; il y a beaucoup de raisons à examiner avant que de s'arrêter à la culture de telle plante plutôt que telle autre.

D'abord il y a à considérer la composition du sol, son exposition, son altitude, et si la prairie peut de temps à autre profiter de l'effet des irrigations: toutes circonstances que le cultivateur doit prendre en considération.

Sur un sol léger et frais, presque toutes les graminées y viendront parfaitement.

Dans un sol léger et sablonneux, le cultivateur devra choisir des plantes résistant à la sécheresse. Le sol est-il plutôt mauvais que bon, il utilisera de préférence les herbes fourragères rustiques; si ce sol était tout à fait mauvais et très sec, il pourrait ajouter une très forte proportion de trèfle blanc.

Si l'exposition d'une prairie est au nord, le sol ombragé, son altitude ou sa situation le rendant froid, il faudra avoir recours à la flouve odorante ou toute autre plante que la pratique autorise.

Beaucoup de plantes fourragères pourraient être utilisées, si la prairie pouvait être arrosée de temps à autre, tandis qu'il faudrait, dans le cas contraire, avoir recours à d'autres plantes.

Au nombre assez considérable de plantes fourragères, il y en a qui sont annuelles ou bisannuelles, alors que d'autres sont vivaces. En général, il est mieux d'utiliser les plantes annuelles, parce qu'elles germent plus vite; elles font de la verdure plus tôt que les autres plantes. Comme parmi les plantes bisannuelles il y en a qui sont assez délicates à germer et qui, trop peu vigoureuses la première année pour garnir le sol, le laisseraient envahir par des mauvaises herbes, les plantes annuelles les protégeraient de leur ombre et leur procureraient la fraîcheur qui leur est nécessaire puis disparaîtraient au fur et à mesure que leurs protégées deviendraient à leur tour assez fortes pour prendre leur place et se passer d'elles.

Pour toutes ces raisons, le cultivateur comprend l'importance qu'il y a de bien choisir les plantes qu'il veut utiliser pour ses prairies, et il doit en bien calculer les proportions, afin de ne pas en mettre de trop vigoureuses qui prendraient trop de développement et envahiraient trop de terrain. Ces plantes au lieu de conserver les espèces vivaces, les étoufferaient et feraient ainsi de larges vides lorsqu'elles

disparaîtraient : vides qui seraient d'abord envahis par les mauvaises herbes et elles ne tarderaient pas à former une très-mauvaise prairie qui ne donnerait que de très-mauvaises plantes fourragères que le cultivateur serait obligé de détruire promptement.

Il n'est pas facile de donner ici une formule de ces mélanges que la bonne pratique et l'expérience seules autorisent, car il y a des modifications à faire suivant les conditions signalées plus haut.

Compost économique

En horticulture comme en agriculture, le cultivateur le reconnaît, sans toutefois y attacher une grande importance, ce qui fait généralement défaut, c'est le manque d'engrais. Cela arrive que trop souvent sur une ferme, le cultivateur ne trouve pas suffisamment d'engrais lorsqu'il en a besoin ; ou bien, trop souvent, l'engrais dont il peut disposer n'est pas appropriable au sol, et pour cela il ne peut répondre aux exigences de la culture. Cependant bien des cultivateurs n'y regardent pas, et s'occupent peu de ce qui pourrait advenir en utilisant des engrais incompatibles à la végétation d'une plante cultivée ou du sol sur lequel elle végète. Que trop souvent, le cultivateur utilise à ses cultures que l'engrais qui n'a été soumis à aucun aménagement particulier et pouvant être favorable à la végétation des plantes.

Le cultivateur n'ignore pas que dans un sol léger le fumier de vache convient parfaitement sous tous les rapports ; pour les terrains humides et les terres fortes, le fumier de cheval et celui du mouton sont préférables. Pour le jardinage surtout, de même que pour le verger, il est plus facile de choisir l'espèce d'engrais à utiliser que pour la grande culture.

S'il y a des engrais qui ont leur sol de prédilection, il y a, à la rigueur, des engrais qui peuvent être utilisés dans tous les sols ; et ce qui doit encourager les cultivateurs à les cultiver, ce doit être la facilité de se les procurer, et leur bon marché.

Pour le jardin d'un demi arpent ou même d'un arpent, la grandeur n'y fait rien, toutes proportions gardées, que de débris perdus ou mal utilisés. Souvent les balayures et les déchets de balayures provenant des granges, de la basse-cour, ou d'ailleurs, sont perdus pour le jardin.

Tout particulièrement lorsque le jardin est dans le voisinage de la maison, rien ne doit être perdu comme engrais, depuis les ordures, les cendres, la suie, tous les débris de matière organique. Dans le

jardin et le verger, les débris de légumes, tiges mortes ou sèches, racines, mauvaises herbes avec ou sans graines, quoiqu'il vaille mieux ne pas attendre que les graines aient atteint leur maturité, les rognures de gazons, de bordures, les feuilles d'arbres fruitiers ne pouvant servir à rien, soit qu'il y en ait trop peu pour en faire du terreau ; soit que par leur nature ces feuilles soient trop molles pour cet usage ; les débris du jardin potager peuvent également être utilisés comme engrais. Tout est bon pour former un engrais économique, un compost.

Pour faire un compost économique, on fait un trou dans le voisinage du jardin ou du verger, à l'ombre et dans un endroit peu fréquenté. Ce trou doit avoir au moins un pied et demi à deux pieds de profondeur sur six à huit pieds de largeur, sur une longueur proportionnée au besoin du jardin et du verger. Une fois ce trou fait, il faut le piétiner fortement. Le fond et l'entourage devront être bâtis à chaux et enduits de ciment, avant d'y déposer toute espèce de détritiques provenant de la maison et du jardinage.

Lorsque les substances qui s'y trouvent sont trop liquides, il faut faire absorber cette matière liquide par une bonne terre végétale. Cependant il est mieux de couvrir ce compost par une simple toiture pour éviter les eaux pluviales qui sont parfois nuisibles au compost. Cette précaution n'est pas une dépense de luxe, mais d'utilité pour la fabrication de l'engrais, et qu'il n'y ait pas une trop forte et trop prompt fermentation.

Tous les ans, en octobre, il faut extraire ce mélange de détritiques et de résidus pour le déposer dans un coin du jardin le moins apparent et cependant un peu ombragé, ayant le soin de le monter comme on le fait pour les engrais provenant des étables ; il faut dans ce cas le recouvrir d'une légère couche de quatre ou cinq pouces de terre, puis la saupoudrer de plâtre et de chaux ; c'est là le moyen d'éviter toute émanation et évaporation des gaz qui pourraient s'échapper du compost.

Deux mois après ce travail, il faut remanier ce compost à l'aide d'un piochon à deux dents. Il faut piocher du haut en bas la masse d'engrais, en ayant soin de reconstituer le tas derrière soi. De cette manière, l'air entrera dans cette masse qui était compacte, et c'est alors que s'établira la décomposition du compost.

Ce compost peut être utilisé comme engrais ou pour la confection des paillis ; il offre un grand

avantage qui est celui de se décomposer complètement au moment où les paillis sont inutiles.

La durée de ce compost est de deux ans ; d'avantage, il n'y a plus trace d'engrais dans le sol. Comme preuve, les cultures qui viennent occuper le sol à la troisième année l'indiquent suffisamment : la deuxième année les endroits engraisés avec ce compost, qui sont emblavés avec des espèces non épuisantes, prospèrent encore ; autrement, il faut y ajouter une demi fumure.

Quoiqu'il en soit, ce compost ne coûte que la main-d'œuvre, et il est fait les trois quarts du temps dans des moments perdus. Il ne doit jamais être fait par un temps de gelée, parce qu'alors la gelée ou la neige prépare très mal les composts. Il en est pour les composts comme pour les engrais d'étable.

Il y a bien d'autres modes de fabrication de composts, mais c'est celui qui est le meilleur et le plus économique comme prix de revient.

Terres et composts pour le jardinage

Comme dans un jardin on y cultive toutes espèces de plantes, il est nécessaire d'avoir à la main l'espèce de terre qui convient à chacune de ces plantes. Pour le jardinier, c'est là une question importante qu'il ne peut décider que par une longue pratique.

Il faut, dans ce cas là, savoir apprécier la qualité d'une terre, en connaître la valeur, et savoir comment se la procurer.

Pour la terre franche, qui est une terre argilo-calcaire, rougeâtre, très douce au toucher, très malléable, on peut la prendre dans les champs à céréales ou de préférence dans les bas-fonds des prairies ; des gazons de huit pouces à peu près d'épaisseur peuvent être entassés au moins six mois avant de s'en servir. Le jardinier doit toujours en avoir à disposition. C'est dans cette terre pure que les plus beaux arbres peuvent être cultivés, mais elle est trop compacte pour être employée seule.

La terre de bruyère dont le jardinier fait provision peut être prise dans les bois et sur les montagnes dont le sol est très siliceux. Cette terre provient de la décomposition des racines et des feuilles de bruyères, des fougères, des feuilles des arbres, etc : c'est un terreau végétal très sablonneux. La terre de bruyère n'est jamais épaisse ; elle a peu de consistance et au soleil elle se dessèche vite, c'est pourquoi il faut la mettre à l'abri. La meilleure

bruyère est très noire, quelquefois rougeâtre et le sable en est très fin et très blanc. C'est la meilleure terre pour multiplier les plantes. Pour l'utiliser avantageusement il faut qu'elle soit nouvellement prise des bois, car on ne doit pas l'entasser et la laisser longtemps en dépôt.

Le terreau est la matière nutritive de la terre, et le meilleur provient des vieilles couches fait avec du fumier de cheval. Si cet engrais a été mélangé avec des feuilles d'arbres, le terreau en est que meilleur. Il faut qu'il soit en état de décomposition très avancé et qu'il ait été entassé depuis un an ; plus tôt, il n'est pas assez consommé, et plus vieux, il perd de ses propriétés fertilisantes. Il ne faut pas l'employer pur, mais il sert à tous les mélanges de terre.

Il est encore avantageux d'avoir une provision de sable provenant du sous-sol de terre de bruyère, ou bien du sable d'alluvion très fin qui peut être employé si la terre franche est trop compacte, ou si le compost réclame un sol sablonneux.

En mélangeant les espèces de terre que nous venons d'indiquer, il serait possible d'obtenir les terres propices à toutes espèces de plantes et en quantité variable.

La pratique et les connaissances que tout cultivateur doit avoir des végétaux lui serviront de guide. Pour le jardinage ces différentes terres doivent être passées à la claie.

Culture des arbres forestiers

La culture des arbres forestiers est hautement et souvent recommandée par plusieurs agronomes qui ont fait une étude toute particulière de la sylviculture, aussi bien au point de vue pratique que théorique, et par cette culture ils y entrevoient de grands avantages, non seulement au point de vue de l'utilité du bois qui se fait de plus en plus rare, mais pouvant aussi favoriser les autres cultures, pour des causes qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Cependant les cultivateurs paraissent peu soucieux de mettre la culture des arbres fruitiers en pratique à l'instar des autres cultures, bien qu'elle puisse être pour la ferme une source constante de produits de la plus grande utilité. Rien ne peut empêcher un cultivateur de destiner un coin de sa terre pour cet objet, ou même acheter un terrain deux ou trois arpents de peu de valeur aux autres.

cultures, mais sur lequel la culture d'arbres forestiers pourrait y être pratiquée avec avantage.

Cette culture peut être payante, mais à la condition qu'on lui accorde les soins et la surveillance nécessaires. Ces soins devraient, dans tous les cas, s'appliquer aux érablières qu'il est avantageux de ne pas détruire.

Voici en quoi peuvent se réduire ces soins qui pourraient tout particulièrement être faits pour la plupart, de l'automne au printemps : Ce sont les éclaircies, les nettoiemens, l'assainissement, de même que les semis et les plantations pour remplir les vides.

La culture des arbres forestiers peut à différents points de vue procurer de grands avantages, mais à la condition de n'être pas abandonnée à la seule ressource de la nature qui peut beaucoup, mais à la condition que le cultivateur lui vienne en aide.

Pour ce qui est d'une forêt déjà établie, et dont le cultivateur peut tirer bon parti, il importe d'y pratiquer la taille comme pour la culture des arbres fruitiers ; il est nécessaire aussi d'élaguer les branches gourmandes qui, en déplaçant la sève, provoquent presque toujours le dépérissement des arbres.

Le cultivateur doit aussi y pratiquer, de temps à autres, les éclaircies, les nettoiemens et la coupe d'amélioration, ou taille des arbres suivant le besoin. Ce sera par le nettoiemnt et en étêtant les branches de bois à essences tendres que le cultivateur donnera une avance à la pousse des bois durs que trop souvent étouffés par les bois blancs. Par les éclaircies, les branches des arbres recevant avec abondance l'air et la lumière qui les vivifient, les arbres prospéreront plus vite et ils donneront plus tôt et plus largement un revenu que le cultivateur pourra utiliser avec avantage, et même lui donner occasion d'opérer de grandes épargnes par l'exploitation d'une industrie quelconque sur sa ferme, où l'usage du bois y est pour quelque chose.

En même temps que les coupes d'amélioration, il faut avoir grand soin de ne pas mettre les vides comblés par des semis à pins.

Les branches latérales des arbres résineux laissent des nœuds qui facilitent la décomposition du bois et en diminuent même la durée. Pour obvier à cet inconvénient, il faut enlever à la main le verticille de bourgeons qui entoure la pousse terminale. Cette opération doit être continuée jusqu'à la coupe de l'arbre dont l'accroissement est plus rapide et l'exploitation est plus facile.

CHOSSES ET AUTRES

Troupeau de vaches de races différentes. L'expérience a démontré que le lait de vaches de races différentes mêlé ensemble ne formait pas sa crème en même temps, et la même difficulté se présentait lorsqu'il s'agissait du barattage de la crème ; le beurre se faisait avec plus de difficulté et avec lenteur. Un cultivateur ayant parmi son troupeau de vaches une Guernesey et une Jersey, en voulut faire l'expérience, en séparant le lait de ces deux vaches, pour en faire du beurre, et en barattant séparément la crème, il obtenait trois livres de beurre de plus par semaine, que lorsque le lait en provenant était mêlé ensemble ; et le beurre se faisait plus promptement et de meilleure qualité. Sans pouvoir se rendre compte de quelle vache provenait le lait dont la crème était incompatible au mélange, il pourrait cependant constater que le mélange du lait de ces deux vaches nuisait à sa prompt fabrication et à sa qualité.

**

Ce que les engrais verts procurent au sol.—Le professeur Coldward répondant à une question faite à ce sujet, à une conférence agricole tenue à Rochester, dit qu'une expérience par lui faite au sujet des engrais verts, lui a permis de constater que par l'usage des engrais verts, on pouvait rendre au sol 113 livres d'azote par acre de terre, ce qui équivaut à dix tonnes de bon fumier d'étable. L'azote produit au moyen des engrais verts coûte moins cher que celui acheté chez le marchand.

Le trèfle et les pois sont les meilleures plantes pour faire les engrais verts ; le sarrasin, le blé-d'Inde et le seigle ont beaucoup moins de valeur. Les engrais verts ne doivent pas être enfouis trop profondément dans le sol, car l'humidité et la chaleur sont essentielles pour opérer la décomposition des plantes utilisées comme engrais verts.

**

La culture du foin pour la vente.—Ce genre d'exploitation agricole peut être avantageux en ce qu'il procure au cultivateur l'avantage de réaliser plus tôt de l'argent par cette culture ; mais d'un autre côté, il serait important d'envisager cette question sous d'autres rapports lorsque la vente du foin fait l'objet d'une culture spéciale. La vente du foin est certainement ce qui contribue, le plus à l'épuisement du sol, à moins que le cultivateur soit de la plus grande exactitude à rendre au sol ce qu'il lui a enlevé par la vente trop fréquente du foin, ce qui se fait avec le plus grand désavantage lorsque le foin n'est pas consommé sur la ferme.

**

Effets du trèfle sur le sol.—La culture du trèfle bénéficie au sol de trois manières : 1o. Les racines du trèfle, dans le cours de sa végétation, s'enfonçant profondément dans le sol, agissent pour ainsi dire mécaniquement sur le sol et elles en soutirent les matières nutritives aussi profondément que la charrue peut atteindre ; lorsque les racines du trèfle entrent en décomposition, elles ajoutent au sol de nouvelles substances nutritives ;

2o. La couverture épaisse du trèfle à la surface du sol produit une action chimique en y ajoutant des matières nitriques au sol par l'effet de l'ombrage que le trèfle lui procure ;

3o. Lorsque le cultivateur enfouit dans le sol, comme engrais vert, la deuxième pousse du trèfle, il augmente d'autant la quantité d'humus qui peut profiter aux autres récoltes.

40. Le cultivateur obtient de grands effets par la culture du trèfle pour en obtenir la graine que de faire pâturer ce trèfle. Le sol n'est que plus ombragé par cette culture qui augmente à la fois la masse du foin. Le trèfle qui a ainsi atteint sa maturité pour en obtenir la graine n'enlève rien au sol, mais au contraire il soutire de l'atmosphère des substances nutritives qui profitent à la récolte qui suit celle du trèfle.

South American Nervine.—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsvalley, Ind., dit: Malade pendant trois ans de maladies de nerfs, faiblesse d'estomac, dyspepsie et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'ai acheté une bouteille de "South American Nervine" qui m'a valu par son usage \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

RECETTE

Mastic indestructible

Faites bouillir quatre livres d'ombro brune pendant deux heures dans sept livres d'huile de lin et ajoutez deux onces de cire. Otiez du feu et mêlez à cette substance cinq livres et demi de blanc d'Espagne et onze livres de blanc de plomb.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que Amédée Gagnon, de la Rivière Ouelle, demande à Son Honneur le Lieutenant Gouverneur en Conseil, une remise de l'amende à lui imposée pour contravention à l'Acte des licences.

Requête signée par T. M. T. LeBel, N. P., J.-A. Blanchet, N. P., Raymond Casgrain, J.-P., Sylvio Pelletier, M. D.

PUBLIC NOTICE

Is given that Amédée Gagnon, of River-Ouelle, ask to his Honor the Lieutenant Governor in Council, the exemption of the penalty for contravention to the Quebec Licence Law.

Petition signed by T. M. T. LeBel, N. P., J.-A. Blanchet, N. P., Raymond Casgrain, J. P., Sylvio Pelletier, M. D.—6 Déc 1894.

HATCH CHICKENS BY STEAM—
 With the **MODEL**
Excelsior Incubator.
Simple, Perfect, Self-Regulating. Thousands in successful operation. Guaranteed to hatch a larger percentage of fertile eggs at less cost than any other Hatcher. Lowest prices. First-class. Hatcher made. GEO. H. STALL, 114 to 122 N. 6th St., Quincy, Ill.
 Circulars Free. Send 4 Cts. for Illus. Catalogue.



Flynn & Dionne,
 AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,
 C. R. L. L. D. | L. L. L.
 56 rue St-Pierre, Quebec
 (Bâtisse de la Banque Union)

**LE SAINDOUX
 N'Y EST PLUS.**

C'est précisément parce qu'il n'y a pas de saindoux dedans que la **COTTOLENE**, la nouvelle graisse de cuisine, est si extraordinairement populaire auprès des ménagères. La **COTTOLENE**.

EST PURE, DÉLICATE, SAVOUREUSE ET saine.

Elle est exempte de l'odeur désagréable inhérente au saindoux.

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par



The N. K. Fairbank Company,
 Rues Wellington et Anné, Montréal.

PATENTS
 PATENTS, TRADE MARKS, COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to **MUNN & CO.**, who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the *Scientific American*, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$1.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in color, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address **MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.**

SAY! BEE-KEEPER!

YOU ASK—
 I send free a sample copy of **ROOTS** hand-sonly illustrated monthly (25 cents) **GLENNING'S BEE-CULTURE** (10 years) and his **NEW SYSTEM OF BEE-KEEPERS' SUPPLIES** (10 years) for post name and address on postal note. **CO. OF BEE-CULTURE**, 40 double-column street, New York, N. Y. Send for book for YOU. Address **A. I. ROOT, Medina, O.**